



21

EUROMÉTROPOLE
DE METZ
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2021

COMPRENDRE LA MÉTROPOLE

- 6 | LE BUREAU MÉTROPOLITAIN
- 10 | LE BUDGET
- 12 | LES SERVICES SUPPORTS
- 14 | LES COMPÉTENCES
- 16 | L'EUROMÉTROPOLE DE METZ
AU PLUS PRÈS DES USAGERS
- 17 | LA PARTICIPATION CITOYENNE

4



som mai re

18



HABITER ET SE DÉPLACER

- 20 | MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS
- 22 | POLITIQUE DE L'HABITAT
- 23 | COHÉSION SOCIALE
- 24 | URBANISME
- 25 | PLANIFICATION TERRITORIALE



26

VALORISER ET PRÉSERVER

- 28 | DÉCHETS
- 29 | GRAND CYCLE DE L'EAU
- 30 | ÉNERGIE ET TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
- 31 | NATURE ET PAYSAGE

32



SORTIR ET DÉCOUVRIR

- 34 | TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES
- 35 | ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
- 36 | MUSÉE DE LA COUR D'OR
- 37 | CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
- 38 | OPÉRA-THÉÂTRE
- 39 | MÉCÉNAT

40

INNOVER ET ENTREPRENDRE

- 42 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 43 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 44 | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR





François Grosdidier

Président de l'Eurométropole de Metz
Maire de Metz
Vice-Président de la Région Grand Est
Membre Honoraire du Parlement

édito

COORDINATION ET RÉDACTION

Eurométropole de Metz : Murielle Bosch |
TEMA

GRAPHISME

Eurométropole de Metz : Direction de
la Communication - Christophe Ferry

CRÉDIT PHOTOS

Airmegapix | ALEC du Pays Messin |
AAPPAN | Fly Pixel | Eurométropole
de Metz : Luc Bertau, Perrine Bordeaux,
Pauline Cavion, Philippe Gillesbrecht,
Jean-François Mestre, service archéologie
préventive, Sophie Walczynski |
JC Decaux | Université de Lorraine |
Ville de Metz | Speedi Rychi Nylon

Après une année 2020 marquée par le renouvellement de l'exécutif métropolitain et la crise sanitaire, 2021 aura été l'année de la reprise pleine et entière de l'activité de la métropole.

Ces douze mois auront permis une mobilisation forte et constante de l'ensemble des services métropolitains au profit du territoire et de ses citoyens.

L'élaboration, puis l'adoption du PPI 2022-2026, auront été l'occasion de réinterroger les politiques métropolitaines et de déterminer les priorités de notre ambition pour les années à venir.

Au cœur de notre politique, la transition écologique et le développement des mobilités : en prolongeant l'expérimentation de navettes électriques gratuites au centre-ville de Metz, en développant de nouvelles pistes cyclables, en renforçant le réseau de transports en commun et en opérant le transfert de compétence des voiries départementales, la métropole a pleinement joué son rôle en la matière.

Préoccupation constante des élus métropolitains, l'amélioration du cadre de vie des habitants a également fait l'objet de nombreuses actions en 2021 : mise en place de nouvelles modalités de collecte de déchets en centre-ville, reprise du travail partenarial, y compris avec les habitants, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, étude de détection et de résorption des îlots de chaleur dans nos communes. Ce travail s'est d'ailleurs mené en tandem avec la ville allemande de Worms, confirmant l'identité pleinement transfrontalière et européenne de notre métropole.

Ce caractère transfrontalier s'est également affirmé au travers du lancement du service de la Maison du Luxembourg, situé en gare de Metz et destiné à accueillir et renseigner les 10 000 travailleurs frontaliers de notre territoire.

La culture et le patrimoine auront fait l'objet d'une attention toute particulière, que ce soit avec le renforcement de l'offre au Musée de la Cour d'Or, le déploiement métropolitain du festival Hop Hop Hop, ou la préservation du patrimoine historique du Mont Saint-Quentin.

Nous avons également pris de mesures afin d'accompagner le dynamisme économique local, par exemple en lançant la plateforme metzemplettes.eu ou en menant les Assises de l'Enseignement Supérieur qui nous permettront de renforcer et de valoriser les nombreux atouts que possède notre territoire en la matière.

Enfin, l'année 2021 aura permis de donner à notre métropole un nom à la hauteur de son histoire et de sa dimension : l'Eurométropole de Metz.

Comprendre la métropole en 2021

2021 marque une nouvelle étape dans la vie de la collectivité. Pour renforcer le statut de la métropole messine dans son espace européen de proximité avec l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, les élus ont décidé de la rebaptiser Eurométropole de Metz. En ligne de mire, l'objectif de développer son attractivité. Pour mener à bien ce projet, il convient à la fois de renforcer la place universitaire de Metz, de soutenir sa vocation économique et industrielle, et de consolider, moderniser et sécuriser ses infrastructures. L'Eurométropole de Metz a aussi vocation à s'engager au quotidien pour ses habitants. Entre l'adoption d'un Plan Pluriannuel d'Investissement et la mise en œuvre d'un Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique, elle est déterminée à accompagner les transitions écologique, sociale, numérique et économique du territoire en collaboration avec les 44 communes qui la composent.

44
communes

Au cœur d'une aire urbaine de
500 000 habitants



305 km²

23 000
étudiants

99
élus communautaires

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN EN 2021



Président
François GROSIDIER
Maire de Metz



1^{er} Vice-Président
Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz
Tourisme et relations
internationales



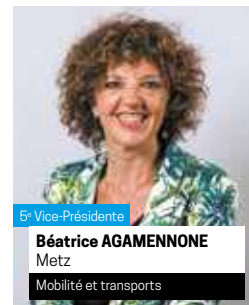
2^e Vice-Président
Cédric GOUTH
Maire de Woippy
Développement économique



3^e Vice-Président
Henri HASSER
Maire du Ban-Saint-Martin
Planification



4^e Vice-Président
Thierry HORY
Maire de Marly
Finances



5^e Vice-Présidente
Béatrice AGAMENNONE
Metz
Mobilité et transports



6^e Vice-Président
Jean BAUCHEZ
Maire de Poinville-lès-Metz
Coopérations et services
aux communes



7^e Vice-Président
Khalifé KHALIFÉ
Metz
Solidarités et santé



8^e Vice-Président
Bruno VALDEVIT
Maire d'Ars-sur-Moselle
Service public de l'eau



9^e Vice-Président
François CARPENTIER
Maire de Cuvry
Assainissement



10^e Vice-Président
Daniel DEFAUX
Maire de Plappeville
Ressources Humaines



11^e Vice-Présidente
Martine MICHEL
Maire de Pournoy-la-Chétive
Participation citoyenne
et relation aux citoyens



12^e Vice-Président
Roger PEULTIER
Maire de Rozérieulles
Commande publique et assurances



13^e Vice-Président
Marc SCIAMANNA
Metz
Enseignement supérieur,
recherche et vie étudiante



14^e Vice-Présidente
Frédérique LOGIN
Maire d'Amanvillers
Infrastructures d'énergie



15^e Vice-Président
Frédéric NAVROT
Maire de Scy-Chazelles
Habitat et logement



16^e Vice-Présidente
Anne FRITSCH-RENARD
Metz
Stratégie métropolitaine



17^e Vice-Président
Philippe GLESER
Maire de Lorry-lès-Metz
Transition écologique
et paysages



18^e Vice-Présidente
Nathalie SPORMEIEUR
Maire de Saulny
Vie associative
et équipements sportifs



19^e Vice-Président
Bertrand DUVAL
Maire de La Maxe
Voirie et espaces publics



20^e Vice-Président
François HENRION
Maire d'Augny
Collecte et valorisation
des déchets



Conseillère déléguée
Fatiha ADDA
Woippy
Politique de la ville



Conseillère déléguée
Claire ANCEL
Maire de Châtel-Saint-Germain
Numérique



Conseiller délégué
Jean-Louis BALLARINI
Maire de Chieulles
Hygiène et Sécurité



Conseiller délégué
Daniel BAUDOÛIN
Maire de Sainte-Ruffine
Mécénat



Conseiller délégué
Manuel BROCARD
Maire de Longeville-lès-Metz
Biodiversité



Conseiller délégué

Jean COMBELLES
Maire de Vaux

Réglementation de la publicité et application du droit des sols



Conseiller délégué

Vincent DIEUDONNÉ
Maire de Vany

Protection animale et fourrière animale



Conseiller délégué

Yves DIEUDONNÉ
Maire de Vernéville

Sentiers de randonnée et balades nature



Conseiller délégué

Antoine DORR
Maire de Vantoux

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Conseiller délégué

Michel DUMONT
Maire de Féy

Système de régulation du trafic



Conseiller délégué

Pierre FACHOT
Maire de Jussy

Gestion foncière



Conseiller délégué

Patrick GRIVEL
Maire de Laquenexy

Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques



Conseiller délégué

Pascal HUBER
Maire de Chesny

Coopération décentralisée, relation avec les autorités militaires et le monde patriotique



Conseillère déléguée

Armelle HUET
Maire de Noisseville

Insertion sociale et professionnelle



Conseillère déléguée

Jocelyne KOLODZIEJ
Maire de Coin-sur-Seille

Administration générale



Conseiller délégué

Walter KURTZMANN
Maire de Peltre

Bâtiments métropolitains



Conseillère déléguée

Anne-Marie LINDEN
Maire de Coin-lès-Cuvry

Tri, recyclage et économie circulaire



Conseiller délégué

Jean-François LOSCH
Maire de Lessy

Protection et valorisation du Mont Saint-Quentin



Conseiller délégué

Philippe MANZANO
Maire de Mécleuves

Animation et diffusion culturelles sur le territoire



Conseiller délégué

Pierre MUEL
Maire de Marieulles

Suivi des délégations et partenariats



Conseillère déléguée

Martine NICOLAS
Maire de Peltre

Conteneurisation des déchets



Conseiller délégué

Christophe PRÉVOST
Maire de Saint-Julien-lès-Metz

Plan vélo



Conseillère déléguée

Sylvie ROUX
Maire de Mey

Commerce



Conseiller délégué

Stanislas SMIAROWSKI
Maire de Jury

Économie sociale et solidaire



Conseiller délégué

Dominique STREBLY
Maire d'Ars-Laquenexy

Relations avec les autorités de sécurité civile et publique, accueil des gens du voyage



Conseiller délégué

Patrick THIL
Maire de Metz

Établissements culturels



Conseiller délégué

Michel TORLOTING
Maire de Gravelotte

Agriculture et circuits courts



Conseillère déléguée

Doan TRAN
Maire de Metz

Renouvellement urbain



Conseiller délégué

Claude VALENTIN
Maire de Nouilly

Archéologie préventive



Conseiller délégué

Lucien VETSCH
Maire de Montigny-lès-Metz

Action sociale du personnel



Conseiller délégué

Jean-Claude WALTER
Maire de Saint-Privat-la-Montagne

Parcs de stationnement



Conseillère déléguée

Marilynne WEBERT
Maire de Pouilly

Métropole inclusive, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, accessibilité et handicap

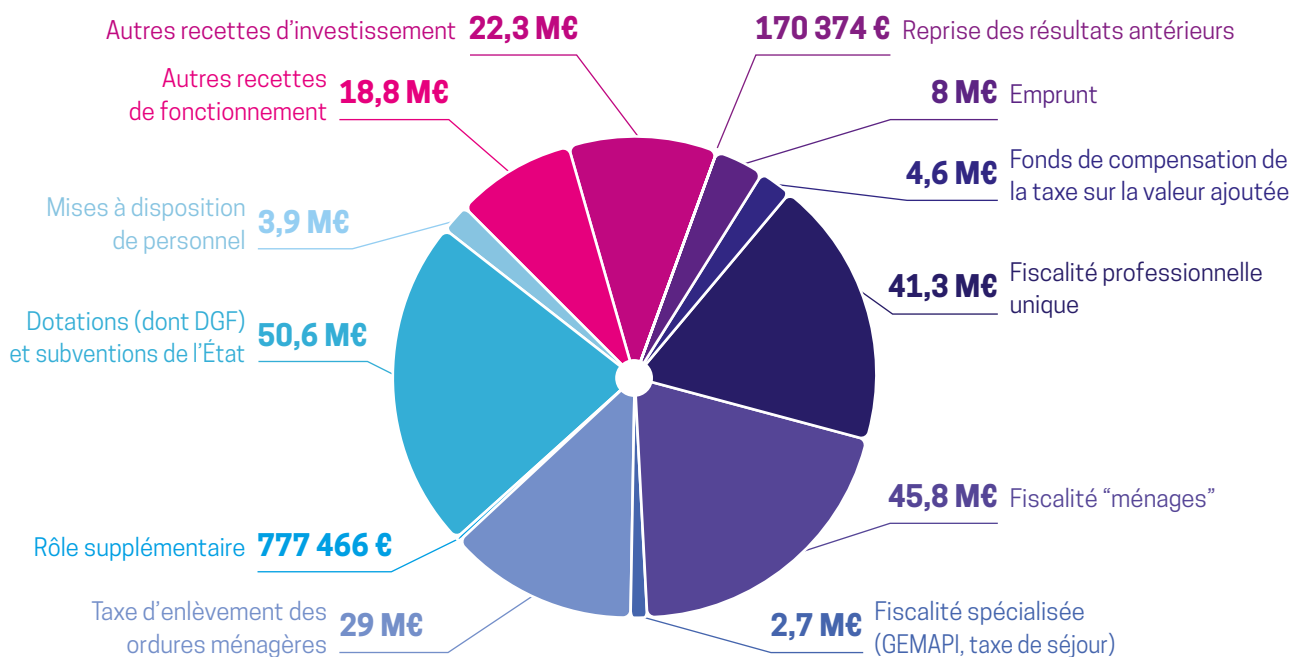
LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN EN 2021

AMANVILLERS Mme Frédérique LOGIN (M. David BELLI)
ARS-LAQUENEXY M. Dominique STREBLY (M. David MERCIER)
ARS-SUR-MOSELLE M. Bruno VALDEVIT (Mme Muriel DALMARD)
AUGNY M. François HENRION (Mme Béatrice GLATTFELDER)
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN Mme Claire ANCEL (M. Claude DELAGRANGE)
CHESNY M. Pascal HUBER (M. Pascal MALAPERT)
CHIEULLES M. Jean-Louis BALLARINI (Mme Nicole SEVESTRE)
COIN-LÈS-CUVRY Mme Anne-Marie LINDEN (M. Régis GAUTHIER)
COIN-SUR-SEILLE Mme Jocelyne KOLODZIEJ (Mme Laetitia JUSTE)
CUVRY M. François CARPENTIER (M. Dominique CHATEAU)
FÉY M. Michel DUMONT (Mme Françoise LAURENT)
GRAVELOTTE M. Michel TORLOTING (M. Dominique BRIOUX)
JURY M. Stanislas SMIAROWSKI (Mme Solange OZBOLT)
JUSSY M. Pierre FACHOT (Mme Frédérique PONCY-KUHN)
LA MAXE M. Bertrand DUVAL (M. Thierry PERNET)
LAQUENEXY M. Patrick GRIVEL (Mme Martine SALZMANN)
LE BAN-SAINT-MARTIN M. Henri HASSER (Mme Sylvie DIEDRICH)
LESSY M. Jean-François LOSCH (Mme Jocelyne BASTIEN)
LONGEVILLE-LÈS-METZ M. Manuel BROCARD (Mme Rosa Marie MEIXEIRA)
LORRY-LÈS-METZ M. Philippe GLESER (Mme Marie-Andrée BRULE)
MARIEULLES-VEZON M. Pierre MUEL (M. Olivier MITZNER)
MARLY M. Thierry HORY, Mme Odile JACOB-VARLET, M. Christian NOWICKI
MÉCLEUVES M. Philippe MANZANO (Mme Eliane CABIROL)
METZ M. François GROSDIDIER, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Khalifé KHALIFE, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE,
M. Patrick THIL, Mme Anne DAUSSAN-WEIZMAN, M. Julien VICK, Mme Martine NICOLAS, M. Marc SCIAMANNA,
Mme Jacqueline SCHNEIDER, M. Eric LUCAS, Mme Anne STEMART, M. Julien HUSSON, Mme Isabelle LUX,
M. Bouabdellah TAHRI, Mme Patricia ARNOLD, M. Hervé NIEL, Mme Caroline AUDOUY, M. Guy REISS,
Mme Anne FRITSCH-RENNARD, M. Jean-Marie NICOLAS, Mme Gertrude NGO KALDJOP, M. Ferit BURHAN,
Mme Stéphanie CHANGARNIER, M. Blaise TAFFNER, Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLE, M. Laurent DAP,
Mme Isabelle VIALLAT, M. Timothée BOHR, M. Laurence MOLE-TERVER, M. Bernard STAUDT, Mme Doan TRAN,
M. Xavier BOUVET, Mme Danielle BORI, M. Jérémy ROQUES, Mme Hanifa GUERMITI, M. Nicolas TOCHET,
Mme Pauline SCHLOSSER, M. Sébastien MARX, Mme Marina VERRONNEAU, M. Denis MARCHETTI,
Mme Françoise GROLET, M. Grégoire LALOUC
MEY Mme Sylvie ROUX (M. François HARMAND)
MONTIGNY-LÈS-METZ M. Jean-Luc BOHL, Mme Aude GREGOIRE, M. Lucien VETSCH, Mme Véronique KREMER,
M. Salvatore TABONE, Mme Arielle SCHWARTZBERG, M. Dimitri SOKOLOWSKI, Mme Christiane GREINER
MOULINS-LÈS-METZ M. Jean BAUCHEZ (Mme Claudie FUZEWSKI)
NOISSEVILLE Mme Armelle HUET (M. Guy ROLLIN)
NOUILLY M. Claude VALENTIN (Mme Elisabeth NICOLAZO-CRACH)
PELTRE M. Walter KURTZMANN (Mme Martine GILLARD)
PLAPPEVILLE M. Daniel DEFAUX (Mme Cathie PONT)
POUILLY Mme Marilyn WEBERT (M. Régis ZARDET)
POURNOY-LA-CHÉTIVE Mme Martine MICHEL, (Mme Sylvie MAURICE)
ROZÉRIEULLES M. Roger PEULTIER (Mme Martine CHENET)
SAINTE-RUFFINE M. Daniel BAUDOUIN (Mme Sylvie HAHN)
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ M. Christophe PREVOST (Mme Sandrine HAMM NIZETTE)
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE M. Jean-Claude WALTER (Mme Anne Elisabeth DOUTRE)
SAULNY Mme. Nathalie SPORMEYEUR (Mme Dominique SUTTER)
SCY-CHAZELLES M. Frédéric NAVROT (Mme Catherine BASSOT)
VANTOUX M. Antoine DORR (Mme Françoise JAN)
VANY M. Vincent DIEUDONNE (Mme Clarisse BUHLER)
VAUX M. Jean COMBELLES (M. Christian FAVRE)
VERNÉVILLE M. Yves DIEUDONNÉ (M. Robert KURZ)
WOIPPY M. Cédric GOUTH, Mme Yamouna BELKAHLA,
M. Erfane CHOUIKHA, Mme Fatiha ADDA, M. Alain PIERRET

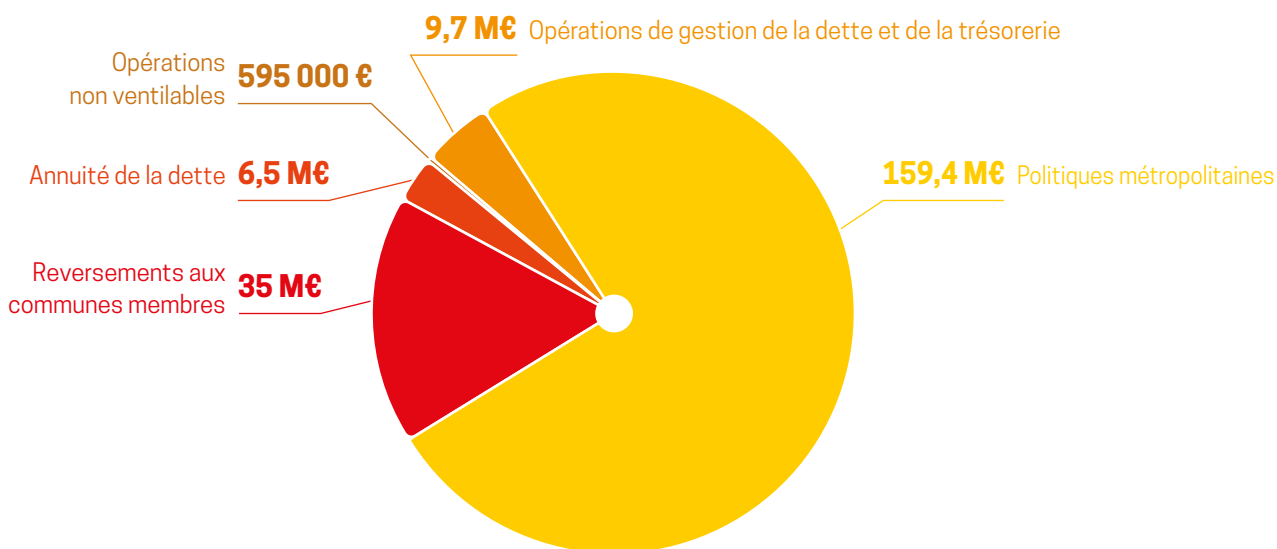


LE BUDGET DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ EN 2021

RECETTES (BUDGET PRINCIPAL) : 228,2 M€



DÉPENSES (BUDGET PRINCIPAL) : 211,2 M€

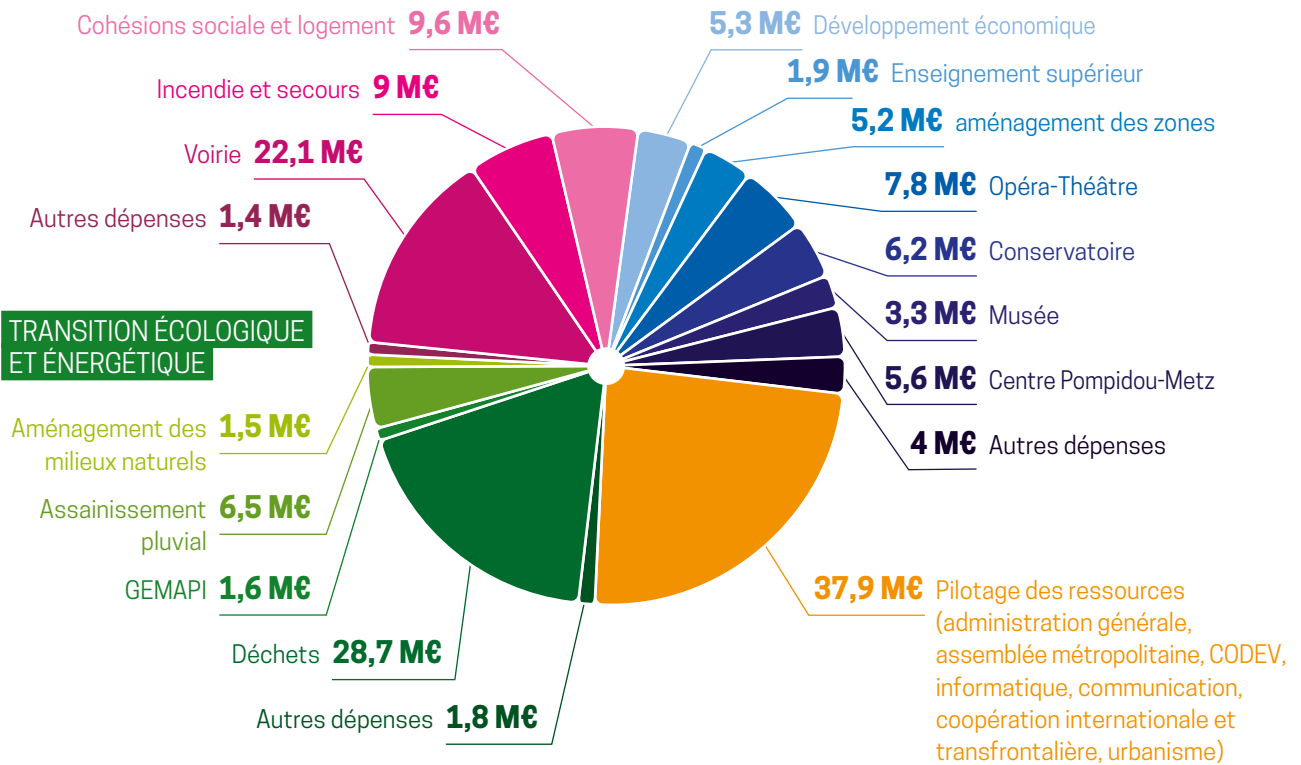


	RECETTES EN M€	DÉPENSES EN M€
Transports publics	75,1	61,4
Déchèteries	4,2	4,9
Archéologie préventive	2,7	2
Eau potable	0,12	0,03
Zones en régie	4,8	7

DÉTAIL DES POLITIQUES MÉTROPOLITAINES EN M€ :

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ



INVESTISSEMENTS 2021



3,7 M€
Logement social



12,6 M€
Travaux sur la voirie et les espaces publics

3,9 M€
d'investissement informatique pour la collectivité

2,48 M€
Conteneurisation des déchets

1,67 M€
Assainissement pluvial



2,38 M€
Maison de la Métropole



LES SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

EXPÉRIMENTATION DU TÉLÉTRAVAIL

L'Eurométropole de Metz engage le 1^{er} janvier une expérimentation du télétravail pour une durée d'un an, puis reconduite jusque fin 2022 en raison de la crise sanitaire. Ce dispositif a pour objectifs à la fois d'améliorer la qualité de vie au travail en offrant une meilleure articulation du temps personnel et professionnel, de renforcer la démarche d'éco-administration, et enfin de moderniser cette dernière. Une charte et un guide pratique sont mis à la disposition des agents afin de définir le règlement et ses modalités d'application.

CONSULTATION DES AGENTS POUR LA MISE EN PLACE DES 1607 HEURES ANNUELLES

La loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique impose l'application de la durée légale du temps de travail fixée à 1 607 heures annuelles pour un temps complet. À la suite d'une consultation relative à la future organisation du temps de travail, les agents ont exprimé leur préférence pour un dispositif augmentant leur temps de travail hebdomadaire de 10 minutes et leur accordant un jour de RTT supplémentaire. Ce dispositif entrera en application au 1^{er} janvier 2022.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

L'année 2021 a été consacrée à la préfiguration du nouveau Service de santé au travail de la Direction des ressources humaines, traduisant la priorité accordée par la métropole à la santé et à la prévention. L'internalisation de ce service permettra de proposer un meilleur accompagnement des agents tout au long de leur carrière, d'améliorer leurs conditions de travail, de favoriser le maintien dans l'emploi et de tenir compte des évolutions impactant les conditions de travail. L'objectif est aussi de permettre une meilleure connaissance des réalités des métiers et de la santé des agents.

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

UN DATACENTER 4.0

Outre le déploiement de Microsoft Office 365 sur l'ensemble des équipements informatiques ou encore la création de nouveaux services en ligne pour les usagers, l'année 2021 marque le déménagement de l'ensemble des serveurs informatiques de la métropole vers un datacenter situé à Peltre. Il s'agit de garantir un environnement plus sécurisé et économe en énergie, puisque l'équipement en panneaux photovoltaïques permet de transformer l'énergie solaire en courant électrique. Ce déménagement est le fruit d'un long travail de préparation effectué en amont : études, travaux de génie civil (fibre), préparation et installation du matériel réseau, tests, etc.

CHIFFRES-CLÉS

88 PROJETS en cours

400 SERVEURS physiques et virtuels

3 000 UTILISATEURS/MOIS sur geo.metzmetrople.fr

18 000 TICKETS SOS utilisateurs





DIRECTION DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

UNE ACTIVITÉ TOURNÉE VERS LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE ET ORGANISMES MÉTROPOLITAINS

L'Eurométropole de Metz conforte son accompagnement des communes et organismes métropolitains au travers de l'expertise de la Direction des achats et de la commande publique. En 2021, huit groupements de commande portant sur l'électricité, le gaz, la formation, l'achat de produits d'entretien, la maintenance du réseaux téléphoniques, les services de télécommunication, la fourniture de papier et le traitement contre les chenilles sont ainsi réalisés. La métropole assiste également huit communes et organismes métropolitains dans l'écriture de leurs pièces de marchés, tandis que vingt d'entre eux bénéficient du profil acheteur fourni par l'Eurométropole de Metz. Cet accompagnement a vocation à se développer dans les années à venir.

CHIFFRES- CLÉS

114 PROCÉDURES

de marchés publics

143 MARCHÉS passés

39 MARCHÉS subséquents

118 CONSULTATIONS

< 25000€ HT

111 AVENANTS

(dont 31 avenants passés en groupement)

27 GROUPEMENTS DE COMMANDE Metz Métropole/ Ville de Metz et/ou autres communes

DIRECTION DES FINANCES

UN NOUVEAU PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES

L'Eurométropole de Metz fait évoluer les modalités de son pacte adopté pour la première fois en 2016. Un groupe de travail consacre l'année 2021 à la construction de ce nouveau pacte, adopté en Conseil Métropolitain le 7 décembre pour la période 2021-2026. Une de ses traductions concrètes est par exemple l'augmentation du fonds de concours par commune, qui passe de 100 000 à 120 000 €.

LES FONDS DE CONCOURS

17 projets répartis dans 12 communes sont retenus par la commission d'attribution des fonds de concours de 2021 pour bénéficier de financement pour un montant total de 470 647 €. Il s'agit par exemple de l'installation d'un éclairage dans un stade, l'acquisition de défibrillateurs, des travaux pour l'installation d'un distributeur de pain, l'extension d'un cimetière communal ou encore la création d'un accueil périscolaire.

LES COMPÉTENCES

DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Actions de développement économique ; soutien et participation au pilotage des pôles de compétitivité
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Programme de soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et aux programmes de recherche
- Création, gestion et entretien des sentiers de randonnée dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

- Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur ; Plan local d'urbanisme (PLU), document en tenant lieu ou carte communale ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain ; actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager ; constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité ; création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; abris de voyageurs ; parcs et aires de stationnement et Plan de déplacements urbains (PDU)
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain, et leurs ouvrages accessoires
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications
- Instruction des autorisations liées au droit des sols
- Archéologie préventive





GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Assainissement et eau
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain ; création, gestion et extension des crématoriums
- Service d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Fourrière animale



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du Contrat de Ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale, et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville
- Aide aux jeunes en difficulté
- Actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu
- Attribution d'aides favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou dans le cas de besoins urgents via le Fonds d'Aide aux Jeunes

POLITIQUE DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement ; aides financières et actions en faveur du logement social ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des terrains familiaux locatifs
- Attribution des Aides à la pierre (délégation de compétences)
- Attribution des aides financières du Fonds de solidarité logement (FSL)



L'EUROMÉTROPOLE DE METZ AU PLUS PRÈS DES **USAGERS** ET DES **COMMUNES**

ACCOMPAGNER LES TRANSFRONTALIERS

Inaugurée au mois de mai 2021, **la Maison du Luxembourg est un service public inédit proposé aux travailleurs transfrontaliers**. Située au sein de la gare SNCF à Metz, ses conseillers accompagnent et renseignent les transfrontaliers sur les questions administratives spécifiques à leur statut. « *Nous avons mené une enquête pour connaître leurs besoins* » explique **Amandine Laveau-Zimmerlé**, conseillère déléguée aux travailleurs frontaliers à la Ville de Metz et conseillère métropolitaine. « *Actuellement, 58 % d'entre eux s'estiment mal renseignés sur les questions de prestations familiales, de fiscalité, de retraite ou encore de couverture santé. Nous avons essayé de comprendre comment nous pouvions les aider* ». Près de 10 000 travailleurs de la métropole sont concernés.



FACILITER LES DÉMARCHES AU QUOTIDIEN

L'accès au portail *Connect Metz* se déploie toujours plus largement pour les habitants de la métropole. Outre la commande d'un composteur ou la demande d'enlèvement des encombrants, **plus de 35 communes peuvent désormais signaler en ligne une anomalie sur le domaine public**. Fruit d'un travail collaboratif entre les communes de la métropole, le dispositif est facile d'accès. En quelques clics, et après avoir renseigné les informations, la demande arrive directement auprès du service concerné. Et pour les citoyens qui ne seraient pas à l'aise avec le numérique, il est toujours possible de téléphoner à sa mairie et de s'y rendre directement ; un agent les aidera alors à remplir le formulaire.

ENTRAIDE ET FORMATIONS

En 2021, l'Eurométropole de Metz poursuit ses actions de formations dédiées aux élus nouvellement installés et développe les moyens d'interconnaissance et d'entraide entre elle et ses communes et entre communes elles-mêmes. Elle accompagne par ailleurs **Jean Bauchez** - Vice-Président en charge de la coopération et des services aux communes - et sa suppléante à la rencontre de chaque commune. **Objectifs : identifier les services attendus par les maires de la part de la métropole et favoriser l'entraide**. Conseils aux communes, développement des groupements de commandes et remplacement d'agent administratif communal sont les besoins qui émergent et dont la métropole va étudier la faisabilité.

CHIFFRES- CLÉS

30 SESSIONS de formation

57 ÉLUS métropolitains et municipaux formés

89 % DE SATISFACTION

3 RENCONTRES Directeur Général des Services / Secrétaires de mairie

2 ATELIERS d'interconnaissance organisés

160 SOLLICITATIONS reçues et traitées, portant essentiellement sur la diffusion d'offres d'emplois



LA PARTICIPATION CITOYENNE

EN 2021, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ (CODEV) PRÉPARE SON RENOUVELLEMENT AU TRAVERS DE L'ADOPTION D'UN NOUVEAU CADRE DE COOPÉRATION AVEC L'EUROMÉTROPOLE DE METZ. ÉCOLOGIE, TRANSPORTS MAIS AUSSI PHÉNOMÈNE TRANSFRONTALIER SONT AU CŒUR DES RÉFLEXIONS DE CETTE ASSEMBLÉE.



NOUVEAU CADRE DE COOPÉRATION ENTRE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ ET LE CODEV

La loi « Engagement et Proximité » du 27 septembre 2019 qui renforce la place des Conseils de développement dans les Conseils métropolitains inspire le besoin d'un nouveau cadre de coopération entre les deux instances. Signé au printemps, son texte prévoit notamment des **modalités de travail rapprochées avec l'exécutif métropolitain** mais aussi le doublement du collège habitants, avec des travailleurs transfrontaliers en ses rangs, portant à 96 le nombre de membres de l'assemblée de participation citoyenne. Un nouveau Forum, composé de citoyens ressources volontaires, est également mobilisable en fonction des études en cours. Enfin, l'assemblée s'assure de la parité parmi ses membres et veille aussi à donner plus largement la parole à « des populations souvent éloignées, voire oubliées, des lieux institutionnels et du débat public ».

LIEN RENFORCÉ AVEC LES MAIRES

Dans ce contexte, des réunions d'échange avec les maires sont initiées et pilotées par **Martine Michel**, la vice-présidente métropolitaine déléguée à la participation citoyenne et aux relations avec les usagers : « *J'ai exposé à l'ensemble des élus l'importance de la participation citoyenne pour la dynamique de l'Eurométropole de Metz et la vitalité de notre vie démocratique. Ce nouveau cadre renforce l'implication des habitants dans la construction de l'avenir de notre territoire.* »

« POUR UNE MÉTROPOLE TRANSFRONTALIÈRE »

Le Codev démontre au travers de ses travaux que l'Eurométropole de Metz prend une part active au développement de la dynamique transfrontalière avec le Luxembourg sur le plan du travail, mais pas seulement. L'environnement frontalier représente un atout pour le territoire, en plus d'être une composante de son identité. Mais il demande une stratégie d'anticipation des besoins nouveaux. D'autant que si le Luxembourg veut assurer sa croissance, il doit collaborer avec ses voisins. Sujet essentiel pour négocier avantageusement le virage « transfrontalier » : l'offre de formation qui doit s'étoffer pour répondre aux marchés de l'emploi de part et d'autre de la frontière. **Toute la stratégie d'attractivité de l'Eurométropole de Metz doit se construire en intégrant une dimension transfrontalière assumée.**

Habiter et se déplacer

Afin d'accélérer la transition écologique, l'Eurométropole de Metz mène des actions concrètes en faveur des mobilités douces. La pérennisation des voies cyclables et le développement du réseau Le Met', avec des nouveaux bus utilisant des carburants plus soucieux de l'environnement, s'inscrivent dans cette démarche.

Concernant l'habitat et la cohésion sociale, la métropole s'efforce de prendre en compte les besoins des habitants et de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé, tout en œuvrant pour l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. Faciliter les démarches d'urbanisme dans le cadre du programme Action publique 2022 et accompagner les habitants dans leurs travaux de rénovation avec l'ALEC, sont autant d'objectifs primordiaux qui permettent d'améliorer le quotidien des citoyens.



MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

DES NOUVEAUX TRANSPORTS SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Une nouvelle génération de bus fait son apparition sur les lignes de transport de la métropole. Trois nouveaux METTIS, cinq bus articulés, quatre bus standards et un minibus électrique complètent le parc du MET', avec pour **volonté permanente de réduire là encore l'empreinte carbone des transports publics**. Ces nouveaux METTIS sont équipés de deux moteurs électriques, alors que les anciens n'en possédaient qu'un. Par ailleurs, un nouveau système (additif injecté dans l'échappement) diminue au maximum les particules d'oxyde d'azote. Les nouveaux bus aussi sont dotés d'un nouveau système : le moteur électrique travaille en binôme avec le moteur thermique, ce qui permet à ce dernier de réduire sa puissance. Cela entraîne une économie de carburant et limite la pollution. Le parc de véhicules du réseau LE MET' compte aujourd'hui 30 METTIS, 158 bus et 4 navettes de centre-ville 100 % électriques.



UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Une troisième ligne de METTIS est en projet. **Elle permettra de relier Marly au centre-ville de Metz via Montigny-lès-Metz**. Plusieurs facteurs dictent le projet de tracé de la future ligne C : la densité de population et d'emplois, les habitudes de déplacement et les activités économiques et culturelles des quartiers traversés. Toujours soucieuse de répondre aux enjeux écologiques, la métropole a fait le choix

d'une **motorisation hydrogène** pour les futurs bus et s'attelle à faciliter l'accès aux transports en commun à un maximum d'habitants de la métropole. Le choix de cette nouvelle ligne vient conforter cet engagement. La concertation préalable est engagée en novembre 2021 pour recueillir l'avis du public et l'intégrer pour la suite des études. La mise en service est prévue pour l'automne 2025.

DES NAVETTES GRATUITES POUR ACCOMPAGNER LA REPRISE DES ACTIVITÉS

L'Eurométropole de Metz fait le choix de **poursuivre l'expérimentation de la gratuité de la navette 83 et d'instaurer la gratuité pour la navette 81**. Cette mesure fait suite au contexte de reprise des activités économiques et commerciales du centre-ville de Metz. La ligne 83, principalement exploitée avec des petits véhicules

électriques, relie tous les secteurs commerçants aux principaux services et équipements culturels, avec une fréquence de 12 minutes. De son côté, la navette 81 emprunte des secteurs qui jusqu'alors ne bénéficiaient d'aucune offre directe de transport (Pontiffroy - hypercentre - colline Sainte-Croix).

PÉRENNISATION DES VOIES CYCLABLES

Pour développer l'attrait des mobilités douces auprès des habitants, plusieurs aménagements cyclables ont été mis en place au printemps 2020. La fréquentation de ces axes provisoires étant jugée encourageante, **la métropole pérennise certaines des voies** mises en place. C'est le cas par exemple des rues Pasteur, Jules-Lagneau ou du pont des Grilles à Metz. Mais d'autres expérimentations ne rencontrent pas leur public, comme la rue de Verdun, ou le boulevard du Pontifroy où les usagers ont été confrontés à des difficultés d'accès et où la cohabitation avec les autres modes n'était pas optimale. Elles ont donc été stoppées.



DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR PLUS DE CONFORT

L'Eurométropole de Metz poursuit son but d'améliorer le cadre de vie et d'aménager les zones de rencontre entre les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés pour la sécurité et le confort des usagers. En 2021, ce ne sont pas moins de **11,8 millions d'euros qui sont consacrés aux travaux de voirie et d'espaces publics** auquel la métropole ajoute 1 million d'euros au titre du plan de reprise post-Covid, ce qui a permis de réaliser une centaine d'opérations de voirie sur l'année.

La rue Lothaire à Metz par exemple fait l'objet de travaux importants au premier semestre. En réponse à la demande des usagers, un équipement cyclable est créé de chaque côté de la voie tout en maintenant des places

de stationnement.

À La Maxe, la rue Principale est requalifiée sur 420 mètres. Les revêtements et trottoirs sont restaurés, les quatre points d'arrêts de transport urbain sont mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et des aménagements de sécurité sont réalisés. Enfin des arbres sont plantés pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Au mois de décembre, la passerelle de la Macabée reliant la Grange aux bois au Technopôle (piétons / vélos) au-dessus de la rocade Sud (RN431) à 2x2 voies est remplacée par un nouvel ouvrage métallique. Une opération spectaculaire qui a nécessité la coupure de la RN431 le temps d'une nuit.

LES ROUTES DU DÉPARTEMENT SOUS LA COMPÉTENCE DE L'EUROMÉTROPOLE

Depuis le 1^{er} juin, les routes départementales du secteur de l'Eurométropole sont gérées par la métropole et non plus par le département. Elle reprend ainsi l'entretien de **287,68 km de routes** situées sur son territoire, **163 ouvrages d'art** (28 murs

de soutènement et 135 ponts) et **21 bassins hydrauliques**. Une équipe de 18 agents est constituée, en partie par des agents transférés du Département et en partie par des recrutements, pour réaliser ces missions.

ÉTUDE URBAINE DU QUARTIER DE LA GARE

Cette étude multipartenariale Région Grand Est / Eurométropole de Metz / Ville de Metz a plusieurs objectifs. Il s'agit d'une part d'élaborer un programme d'action pour **accompagner les évolutions du trafic en gare, faciliter les déplacements** (piétons, vélos, transports en commun, etc.) **et la cohabitation des usagers, pour**

répondre aux enjeux climatiques en verdissant le secteur. D'autre part, elle permet de définir le projet urbain pour le futur de ce quartier. Une phase de concertation avec les usagers a été réalisée en novembre et décembre 2021. Le plan d'action sera construit en 2022.

POLITIQUE DE L'HABITAT



DE NOUVELLES AMBITIONS POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET LA RÉNOVATION DU PARC PRIVÉ

Depuis le 1^{er} janvier, l'Eurométropole de Metz est désormais délégataire des « Aides à la pierre ». Ainsi, la convention signée entre L'Eurométropole de Metz et l'État a pour objectif de **construire 1 800 logements sociaux et de rénover 3 000 logements privés** au cours des six prochaines années. Les bailleurs sociaux peuvent obtenir des prêts avantageux et des subventions pour bâtir des logements locatifs sociaux et intermédiaires. Pour le parc privé, les propriétaires bailleurs ou occupants peuvent bénéficier d'aides destinées à réhabiliter et/ou à adapter leur logement.

EMBELLIR LE CADRE DE VIE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

En association avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), la Préfecture de Moselle, les villes de Metz et de Woippy, les Organismes de Logement Social, Action Logement et la Caisse des dépôts, l'Eurométropole de Metz s'engage à transformer ses quartiers. Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) signé le 15 juillet 2021 ambitionne d'améliorer la vie quotidienne dans les quartiers de la métropole. **120 millions d'euros sont alloués à ces opérations de rénovation.** Saint-Eloy, Boileau et Pré Génie transformés en écoquartier, des liaisons douces et plus de rénovation de logements pour le quartier de Bellecroix, des écoles réhabilitées et des logements sociaux rénovés à Borny sont autant de projets portés par le NPNRU pour embellir le cadre de vie des quartiers prioritaires de la métropole. « *Les partenaires mettent leurs moyens en commun. Sans fédérer leurs actions, ils ne pourraient pas mener de tels projets* », commente **François Grosdidier**, Président de l'Eurométropole de Metz.

COHÉSION SOCIALE



FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

L'Eurométropole de Metz a délégué à la Mission Locale du Pays Messin la gestion du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) pour lequel elle est compétente depuis le 1^{er} janvier 2020. Ce fonds propose des aides favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents. Il est destiné à des bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans, de nationalité française ou en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. La Mission locale du pays messin, à laquelle l'Eurométropole de Metz participe financièrement au titre de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans, accompagne environ 5 000 jeunes par an dont 3 600 sont issus du territoire métropolitain. Cette dernière constate que le contexte sanitaire lié au Covid-19 a engendré une dégradation des conditions de vie des jeunes. Cela renforce son rôle d'interlocuteur de premier plan et exige de sa part un engagement encore plus fort.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN PROJET POUR LA MÉTROPOLE

Le Code de la Santé Publique prévoit que « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par les agences régionales de santé, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements. Ils portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social ». Jusqu'à présent, seule la Ville de Metz disposait de son Contrat mais celui-ci arrivant à échéance, il a été décidé d'élaborer celui pour la période 2021-2026 à l'échelle métropolitaine. Il doit répondre aux enjeux et aux besoins de santé identifiés sur l'ensemble du territoire et s'articule autour de six axes : **la prévention, la santé mentale, l'environnement, l'accès aux soins pour les personnes vulnérables, l'urgence sanitaire et la démographie médicale**. Il sera soumis au vote des élus en 2022.

URBANISME



EN ROUTE POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME EN 2022

À partir du 1^{er} janvier 2022, les particuliers et les professionnels du territoire métropolitain bénéficieront d'une innovation leur permettant **d'effectuer toutes leurs demandes d'urbanisme en ligne**, qu'il s'agisse de demandes de permis (de construire, d'aménager ou de démolir), des déclarations préalables de travaux ou encore des demandes de certificats d'urbanisme. Cette démarche vise à moderniser les services publics dans le cadre du programme Action publique 2022. Elle mobilise les services de la métropole tout au long de l'année 2021, (Pôle Application du droit des sols, Direction des Systèmes d'Information et Laboratoire d'Innovation en particulier) pour dessiner les contours

tant de la plateforme que la méthode pour gérer les demandes entrant via ce biais. Le but de ce nouveau service est de rendre les formalités plus simples - tout sera regroupé sur la plateforme -, moins contraignantes - plus besoin de se déplacer en mairie -, et plus économiques - plus besoin de multiplier les copies -. Si les usagers bénéficieront d'un accompagnement en ligne pas à pas, cette dématérialisation ne remplace nullement le guichet physique. Les usagers ont toujours la possibilité de se présenter en mairie pour effectuer leurs demandes. Il convient d'ailleurs de souligner la grande implication des communes dans la bonne mise en œuvre la dématérialisation.

DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME EN HAUSSE CONSTANTE

L'année 2021 est une année record ! Le bilan est d'environ 10 000 dossiers traités, dont environ 4 900 demandes de permis et déclarations préalables et 5 080 certificats d'urbanisme, soit **22,5 % de dossiers de plus que durant l'année 2020** pourtant déjà exceptionnelle. Cela confirme une progression constante de la charge de travail impactant la totalité des postes au sein du service concerné : enregistrement des dossiers, instruction, contrôle des travaux, secrétariat, hausse du nombre de contentieux mais également les services métropolitains consultés lors de l'instruction de certains dossiers (service Expertise du domaine public, Pôle Optimisation gestion des déchets, Pôle Eau et assainissement ...).

PLANIFICATION TERRITORIALE

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Pour rappel il s'agit également d'un document d'urbanisme, qui réglemente la localisation, les formats et l'implantation de la publicité extérieure. Le but est à la fois **de protéger les paysages et le patrimoine du territoire métropolitain**, et rendre plus attractif les commerces et les zones d'activités. Il permet par ailleurs d'adapter la réglementation nationale au niveau local. En 2021 un projet de règlement s'élabore avec notamment pour objectif de mieux encadrer le développement des nouvelles technologies en matière d'affichage publicitaire et d'enseignes, pour construire une métropole durable et respectueuse de la biodiversité. Il sera présenté en réunions publiques pour concertation avec la population en 2022.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE SCY-CHAZELLES

La commune de Scy-Chazelles était dotée d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) depuis 2007, devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR) en 2016. Pour rappel un SPR a pour objectif de protéger les villes, villages ou quartiers « dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. ». Le règlement du SPR de Scy-Chazelles fait pour la première fois en 2021 l'objet d'un projet de modification afin de **renforcer la protection du patrimoine**, donnant lieu à une enquête publique sur la période novembre-décembre.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, L'HEURE DES PREMIÈRES RENCONTRES

En 2019, l'Eurométropole de Metz lançait sa démarche de PLUi avec pour objectif d'entrer en vigueur en 2024, en remplacement du PLU de 43 de ses communes. **Ce document fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire**, en simplifiant les règles qui s'appliquent à tout projet de construction pour les harmoniser à l'échelle intercommunale. Il permettra par exemple de définir les secteurs naturels à préserver, les zones d'habitat, d'activités et d'équipements à conforter ou à développer, et de fixer des règles de construction adaptées (hauteur, espace vert, clôtures, ...). 2021 représente une année charnière dans le processus. En effet, après une phase d'état des

lieux de l'environnement, c'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui est élaboré puis débattu en Conseil métropolitain du mois de septembre. Il définit les contours de la vision de l'Eurométropole de Metz pour son avenir. **Une phase de concertation avec la population** démarre ensuite avec l'organisation de réunions publiques où est présenté le projet. Parallèlement se poursuivent les démarches relatives aux PLU des communes, comme l'approbation de celui de Rozérieulles ou l'arrêt du projet de PLU de la commune de Lessy, ainsi que l'approbation de modifications à des PLU existants (Nouilly, La Maxe...).



Valoriser et préserver

Transition énergétique, habitat, assainissement et gestion des déchets s'inscrivent dans une stratégie de préservation des ressources et de l'environnement. En recevant le label Écoréseau de chaleur en décembre et en s'engageant à limiter la surconsommation d'énergie, notamment en accompagnant les projets de rénovation énergétique, l'Eurométropole de Metz affirme son engagement pour le développement durable.

Consciente de l'urgence écologique, elle s'engage pleinement pour la conservation de la biodiversité par des actions concrètes : préservation du Mont Saint-Quentin, plan paysage des côtes de Moselle, écopâturage, gîtes à chiroptères, etc.

La métropole simplifie aussi le tri des déchets, et modifie ses modalités de ramassage afin de limiter les nuisances sonores et visuelles pour les habitants et les commerces du centre-ville de Metz.



DÉCHETS



SIMPLIFIER LE TRI DES DÉCHETS PLASTIQUES

En 2021, l'Eurométropole de Metz dépose un dossier dans le cadre de l'appel à candidature « Extension des consignes de tri », et HAGANIS candidate à l'appel à projets « Adaptation des centres de tri au tri de tous les emballages ménagers, et amélioration des performances de tri ».

Les 2 dossiers reçoivent un avis favorable de la part de CITEO, ouvrant la voie à la **modernisation du centre de tri exploité par HAGANIS** et au déploiement de l'extension des consignes de tri à l'échelle de l'ensemble de son territoire à partir du 1^{er} janvier 2022. Ce dispositif simplifiera le geste de tri. **Tous les emballages ménagers en plastique pourront en effet être recyclés.** L'Extension des Consignes de Tri (ECT) devra être généralisée sur tout le territoire national avant 2023. Par un dispositif d'appels à projet, CITEO participe aux dépenses de modernisation des centres de tri et soutient les collectivités dans le passage à l'ECT.

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

Fini les amas de poubelles qui s'en-tassent pendant plusieurs heures ! En mai 2021, **l'Eurométropole de Metz met en place des points de présentation des déchets au centre-ville de Metz.** Concrètement, les particuliers et les professionnels doivent déposer leurs déchets sur l'un des points de présentation identifié sur le plan qui leur a été distribué. Cette réforme s'applique aux 10 000 habitants de l'hypercentre. Le but est de lancer un circuit de collecte optimisé pour garantir au mieux l'enlèvement des déchets de manière sécurisée et de libérer au plus vite l'espace public.

GESTION SÉPARÉE DES BIODÉCHETS

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020 prévoit **la généralisation du tri à la source des biodéchets à l'ensemble des usagers** au 31 décembre 2023. En 2021, l'Eurométropole de Metz engage donc une étude dédiée afin de permettre à la Commission « Collecte, traitement et valorisation des déchets » de disposer de l'ensemble des informations et analyses nécessaires pour retenir une stratégie de gestion des biodéchets ménagers et assimilés qui respectera le calendrier réglementaire. Cette étude devra notamment permettre d'identifier les gisements de biodéchets produits par typologie de producteurs (ménages, non-ménages et gros producteurs) et d'évaluer la pertinence des différentes solutions de gestion permettant de répondre à l'obligation légale : compostage individuel ou collectif, collecte en porte-à-porte ou en apport volontaire.

GRAND CYCLE DE L'EAU



LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES INCENDIES

Pour améliorer la couverture incendie à Saint-Julien-lès-Metz, des travaux de renforcement sont programmés au centre-ville de la commune. Dans le cadre de la Défense extérieure contre l'incendie (DECI), le chantier qui démarre en octobre 2021 devrait se finir en mars 2022. **Une nouvelle conduite d'eau potable** en fonte sera posée sous la chaussée, du rond-point des rues Villers L'Orme et Général Diou jusqu'au bas de la rue du Vieux Chêne. Le diamètre de cette conduite sera augmenté de 100 mm à 150 mm, permettant ainsi d'obtenir sur le réseau

d'eau potable un débit et une pression plus importants. Un regard avec manchettes d'ancrage devant accueillir une chambre de régulation du réseau d'eau potable est prévu avant le raccordement à la rue Georges Hermann, ainsi que la reprise de 12 à 17 branchements d'eau potable. **Trois poteaux incendie sont également installés** en lieu et place des anciens. Les travaux sont réalisés avec l'aide de l'entreprise VEOLIA, agissant comme soutien technique des travaux pour toutes les opérations d'accès à l'eau.



DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Afin de faire face à des problèmes d'inondations récurrents à Chieulles, un **renforcement du réseau d'eaux pluviales** est effectué dans la rue de la Chapelle et sur le chemin du Breuil. Le chantier se déroule entre octobre 2020 et mars 2021. En 2016, les eaux étaient montées de 80 cm et avaient impacté une dizaine d'habitations. Le collecteur a été redimensionné, passant d'un diamètre de 400 mm à 600 mm, et même 800 mm sur certains éléments cadres. 600 mètres linéaires du réseau sont ainsi renouvelés.

ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'EUROMÉTROPOLE RÉCOMPENSÉE POUR SA DISTRIBUTION DE CHALEUR

Le réseau de chaleur de l'Eurométropole de Metz reçoit le Label Éco-réseau de Chaleur. D'une longueur de 120 kilomètres, il s'agit du 4^e de France. Il est exploité par l'Usine d'Électricité de Metz (UEM) qui achemine l'eau chaude depuis la centrale à biomasse de Chambière. L'utilisation de la vapeur issue de l'incinération des déchets ménagers et des ressources en bois locales utilisées par la centrale permet d'alimenter le réseau de chaleur de la métropole avec plus de 60 % d'énergie renouvelable.



UNE AIDE POUR VOS TRAVAUX D'ISOLATION

Pour diminuer leur consommation d'énergie, l'Eurométropole de Metz et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays messin (ALEC) **accompagnent les habitants dans leurs travaux de rénovation énergétique.** Les conseillers de l'ALEC les guident vers les meilleures solutions techniques mais également dans le montage des dossiers de financement des travaux. « *Nous proposons une évaluation permettant d'établir des scénarios concrets de rénovation : isolation de la toiture, isolation par l'intérieur ou l'extérieur en fonction de la configuration de l'habitation, système de chauffage performant, etc. Nous mettons en avant les avantages d'une rénovation globale, qui viserait un gain énergétique d'au moins 35 %* », explique l'un des conseillers énergie de l'ALEC.



LOCALISER LES ÎLOTS DE CHALEUR ET DE FRAÎCHEUR

La métropole enquête tout au long de l'été pour recenser les zones de surchauffe et les oasis climatiques du territoire en fonction du ressenti des habitants. Les résultats ont ensuite été analysés et comparés avec ceux de la ville allemande de Worms, partenaire de l'Eurométropole de Metz sur les thématiques de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique. Cette opération est co-financée par le fonds citoyen franco-allemand. **Les résultats de cette étude ont pour objectif d'orienter les futurs projets d'aménagement du territoire.**

NATURE ET PAYSAGE



TRAME VERTE ET BLEUE : UN PROGRAMME D' ACTIONS FINALISÉ

L'Eurométropole de Metz s'est associée à plusieurs partenaires dont le CEREMA pour répondre à l'appel à projet « Trame Verte et Bleue » initié par la Région Grand Est, les Agences de l'Eau et la DREAL Grand Est en 2019. Pour rappel, il s'agit de **maintenir et/ou recréer des continuités écologiques terrestres ou aquatiques permettant à la faune de se déplacer, se nourrir se reproduire etc.** Le projet, qui comporte un diagnostic des continuités sur le territoire ainsi qu'une identification des zones où les enjeux sont élevés (habitat des espèces, connectivité écologique, mortalité dans les collisions faune-véhicule), propose des actions concrètes en vue d'atteindre des objectifs de préservation et de restauration de la Trame Verte et Bleue sur le territoire.

MISSION PRÉSERVATION DU MONT SAINT-QUENTIN

2021 est une année dense pour la valorisation du site, aussi bien pour son patrimoine militaire que naturel et paysager au titre de Natura 2000. Une **opération d'égavage** aux abords des routes d'accès au col de Lessy et de la route touristique doublée de **travaux d'entretien des pelouses calcaires** sont menées au premier trimestre. Démarre ensuite le **chantier de sécurisation**, assorti de travaux permettant de mettre en valeur et sauvegarder le fort Girardin, l'enceinte du fort Diou et la ceinture d'ouvrages autour de la caserne Saint-Quentin et du Fort de Plappeville.

L'Eurométropole de Metz poursuit également **l'écopâtûrage** sur différents secteurs du site à l'automne. Enfin, **la surveillance est renforcée** pour faire face à une hausse des infractions constatées sur ce site classé. Outre une brigade d'agents dédiée et les services d'une société spécialisée, ce sont les membres des Rangers de France Grand Est et les Sentinelles de l'AAPPAN (Association d'Aménagement et de Préservation du Patrimoine Architectural et Naturel) qui veillent au grain en patrouillant sur place et en nouant le contact avec le public.

PLAN PAYSAGE DES CÔTES DE MOSELLE : PROGRAMME D' ACTION EN VUE

Les élus des 13 communes concernées par le périmètre des Côtes de Moselle s'attèlent à la dernière étape de la démarche : l'élaboration d'un programme d'action. Un secteur de chaque commune a été choisi pour traiter des problématiques variées comme **la valorisation de l'eau, la lutte contre l'enfrichement, etc...** et leurs évolutions sont imaginées ensemble, indépendamment des limites communales.

Sortir et découvrir

L'objectif de l'Eurométropole de Metz est de soutenir la création artistique et d'accompagner la reprise des activités culturelles. Un programme éclectique à l'Opéra-Théâtre, des œuvres de renommée internationale au Centre Pompidou-Metz, la Nuit des conservatoires... Le programme de 2021 témoigne d'un retour à la normale riche en émotions pour les structures culturelles du territoire. Sans oublier les incontournables de l'été : plusieurs centaines de milliers de personnes ont arpenté la métropole messine à la rencontre du festival d'art numérique Constellations ou des spectacles de rue pendant Hop Hop Hop !

Côté patrimoine, la restauration de la chapelle des Petits Carmes, nouvelle entrée du musée de La Cour d'Or, a reçu le Trophée régional des Rubans du patrimoine. Ce prix vient récompenser l'apport de modernité et de visibilité de l'entrée du musée, tout en préservant cet édifice du patrimoine messin.



TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES



UN SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT MÉTROPOLITAINS

Si le succès de **Constellations** ne se dément pas avec 600 000 visiteurs accueillis pendant l'été, d'autres manifestations participent au rayonnement métropolitain. L'Eurométropole de Metz adopte ainsi en 2021 un nouveau dispositif permettant de soutenir financièrement des événements organisés dans les communes mais dont l'attractivité bénéficie à l'ensemble du territoire. Côté musique les premiers bénéficiaires sont **Mécleuves Terre de Blues** et **Marly Jazz Festival**, deux rendez-vous qui font se déplacer des têtes d'affiches nationales et internationales aussi bien que des artistes locaux, pour le bonheur de plusieurs milliers de festivaliers à eux deux ; et le Festival « **Musiques sous les côtes** ». Celui-ci se déroule dans les communes de Lorry-lès-Metz, Plappeville, Lessy, Scy-Chazelles et a vocation à la fois de faire découvrir le patrimoine architectural des communes et de promouvoir des artistes du territoire. Dans un autre registre, c'est le **Cirk'Eole**, une association aux multiples vocations en lien avec les arts circassiens qui est soutenue pour son spectacle « Soirs de cirque » ; et enfin le **salon du livre d'histoire de Woippy**, un événement qui accueille jusqu'à 3 000 amoureux d'histoire en deux jours.



LA CULTURE S'APPROPRIE LA RUE

Du 10 au 18 juillet, treize communes du pays messin s'animent au rythme de la programmation du festival **Hop Hop Hop** qui offre une fois encore toutes une palette de disciplines pour satisfaire tous les goûts : musique, théâtre, danse, comédie... pas moins de 80 représentations gratuites ont lieu pour le plus grand plaisir des familles mais aussi des touristes. Tout était réuni pour faire de ce festival un moment de fête, toujours dans le respect des restrictions dues à la crise sanitaire.



VOYAGE À TRAVERS LES ÉPOQUES

L'exposition **Aerodream**, qui se déroule du 19 mai au 23 août, plonge le visiteur du Centre Pompidou-Metz dans l'étonnante histoire des structures gonflables depuis les années 50. Au travers de l'impressionnante collection, l'exposition s'intéresse aussi bien au passé de ces engins volants qu'à leur réapparition dans notre paysage grâce au développement de nouvelles technologies et matériaux. Autre moment fort de la saison, l'exposition **Face à Arcimboldo** avec les œuvres du célèbre artiste italien de la Renaissance et des œuvres contemporaines. Le Centre Pompidou-Metz a bénéficié de prêt exceptionnel de son homologue parisien, du Louvre mais aussi de la Tate de Londres pour cette exposition. De Picasso à Duchamps, en passant par Rodin, la surprise guette le visiteur à chaque instant de son parcours.

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



QUAND LE PASSÉ RESSURGIT

Des fouilles menées dans le cadre d'un projet de plantation d'arbres permettent au service archéologie préventive de l'Eurométropole de Metz de **mettre au jour des blocs en calcaire d'architecture antique sous la place de Chambre à Metz**. Parmi ces découvertes, deux pièces sont d'une rareté exceptionnelle. Témoins de l'architecture gallo-romaine, les blocs finement décorés proviennent des carrières de Norroy-lès-Pont-à-Mousson à quelques kilomètres. D'environ 150 kg chacun, ils permettent d'enrichir la connaissance de la topographie urbaine de la ville et attestent d'une organisation très différente du site à cette époque.



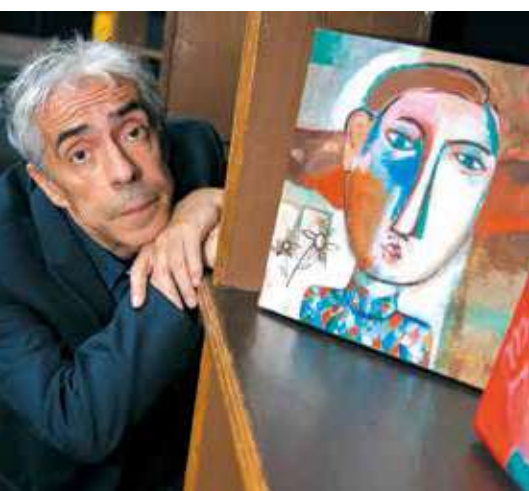
ÂGE DE BRONZE ET VOIE ROMAINE

Des fouilles sont réalisées en amont du chantier du quartier Lizé à Montigny-lès-Metz. Et ce ne sont pas les vestiges d'une, mais de deux périodes que les archéologues découvrent. **Trois sépultures datant de l'âge du Bronze final** (1400 à 800 avant J.-C.), déposées dans des vases en céramique refont ainsi surface. Ceux-ci contiennent des objets et des ossements après crémation : des anneaux, des éléments de parure et de harnachement... qui montrent à quel point les hommes de cette période se singularisaient avec la possession du bronze. L'autre découverte concerne **un tronçon de la voie romaine sous l'avenue du Général Franiatte**. De grands fragments de mortier, trouvés de part et d'autre de la route, pourraient signaler le passage à proximité de l'aqueduc de Metz. L'ouvrage acheminait l'eau depuis les sources de Gorze jusqu'à la ville. Nul doute que le sol de l'Eurométropole de Metz n'a pas encore fini de nous dévoiler tous ses secrets.

MUSÉE DE LA COUR D'OR

LES VISAGES D'ALAIN BRIZZI

De septembre à décembre, le musée de La Cour d'Or et le Musée départemental Georges de La Tour de Vic-sur-Seille exposent les œuvres de l'artiste **Alain Brizzi** dans des parcours complémentaires. Sur le thème des visages, le peintre mosellan plonge les visiteurs dans son univers singulier. Lui qui officie aussi comme clown, dessine des expressions et des facettes d'une humanité imaginée. L'artiste peint ses portraits sur toiles ou sur papier depuis 2019. « *Ces gens font partie du paysage de ma vie, ils sont pour la plupart fictifs, mais parfois j'en reconnais certains* », explique Alain Brizzi.



UN PAVILLON DE LA BIODIVERSITÉ AU MUSÉE DE LA COUR D'OR

Le musée de La Cour d'Or étudie sa vaste **collection d'animaux naturalisés**, en prélude à la création d'un pavillon de la biodiversité. Ce lieu sera l'occasion d'exposer une sélection d'animaux rarement accessible au public ces dernières décennies, et de sensibiliser à la protection de la nature. Le projet de Pavillon de la biodiversité avance sous l'œil expert d'un Conseil scientifique, présidé par l'ornithologue

français **Patrice Costa**. Aux côtés du service Études et recherche du musée, le scientifique examine la collection d'animaux naturalisés conservée depuis plus de 160 ans. « *Cette collection messine est exceptionnelle* », commente le spécialiste devant la multitude de mammifères et d'oiseaux naturalisés, minéraux et autres curiosités de la nature en provenance du monde entier.

LA RESTAURATION DE L'ENTRÉE DU MUSÉE DE LA COUR D'OR RÉCOMPENSÉE

Le Trophée régional des Rubans du Patrimoine est décerné à l'Eurométropole de Metz pour la restauration et la transformation de la chapelle des Petits Carmes en nouvelle entrée. Ce trophée récompense une démarche qui voulait à la fois préser-

ver cet édifice du patrimoine messin tout en apportant de la visibilité, de la modernité et des fonctionnalités nécessaires à l'entrée d'un musée. Le chantier qui a débuté en octobre 2016 s'est terminé au printemps 2018.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL



UNE NUIT DES CONSERVATOIRES UN PEU SPÉCIALE

Malgré un contexte sanitaire difficile, le conservatoire de l'Eurométropole de Metz maintient sa participation à la Nuit des conservatoires le 29 janvier 2021. Pour sa 4^e participation à cette manifestation nationale, il adapte sa formule pour en faire **une nuit totalement numérique**. Au programme : une visite virtuelle du conservatoire, un spectacle en live mêlant musique, danse et théâtre et un quizz. Cet événement original et gratuit était accessible en un clic depuis son canapé.



INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-PRIVAT- LA-MONTAGNE

Avec un ensemble d'élèves du département jazz, le conservatoire participe au week-end inaugural de la salle polyvalente de Saint-Privat-la-Montagne. Un nouveau bâtiment d'architecture moderne qui se transforme en fonction des besoins en **véritable salle de spectacle avec gradins rétractables ou en gymnase**, sans oublier un plateau de 500 m² pour les associations et le périscolaire.

LE CONSERVATOIRE S'ASSOCIE AU PASSAGES TRANSFESTIVAL

Pour sa 10^e édition à Metz, Passages devient Passages Transfestival. À cette occasion, celui-ci signe une convention de partenariat avec l'Eurométropole de Metz pour **des opérations à destination des élèves du conservatoire** en lien avec sa programmation artistique. Véritable lieu de découverte et de création depuis sa fondation, le festival réaffirme son projet tourné vers la création internationale, européenne et transfrontalière. C'est sous cette impulsion que sont organisées deux actions pédagogiques à destination des élèves du conservatoire. La première action est une approche de la musique brésilienne pour la classe d'improvisation et la seconde concerne un travail sur le théâtre et la voix avec les élèves de théâtre.

OPÉRA-THÉÂTRE

UNE PROGRAMMATION RICHE ET ÉCLECTIQUE

Durant les premiers mois de 2021, l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz - malgré sa fermeture en raison de la crise sanitaire - poursuit ses activités de réalisation et de répétition des spectacles initialement prévus. C'est le cas notamment de l'opéra *Madama Butterfly* de Puccini, dont la captation a été diffusée sur les chaînes télévisées de la Région Grand Est, ainsi que sur les réseaux sociaux. Plusieurs représentations du ballet *Roméo et Juliette* de Prokofiev accueille également un public scolaire enthousiaste. À la réouverture des salles de spectacle en juin, l'Opéra-

Théâtre présente l'unique opéra de Beethoven, *Fidelio*.

En début de saison 21-22, **trois nouvelles productions maison** sont proposées : *Le Comte Ory* de Rossini, la comédie musicale événement de Mel Brooks *Frankenstein Junior* et l'opéra-bouffe *Le Chapeau de paille d'Italie* de Nino Rota, le compositeur fétiche de Fellini. Quatre représentations du ballet *Roméo et Juliette* sont également données en novembre, ainsi qu'un conte musical jeune public, *Le Chat botté*, un peu avant les fêtes de fin d'année.



UN OPÉRA INCLUSIF

Dans la continuité de sa politique d'ouverture à tous les publics, l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz donne sa **première représentation en audiodescription du ballet *Roméo et Juliette***. En collaboration avec l'association Accès Culture, les spectateurs déficients visuels portent un casque qui leur permet de suivre le

spectacle grâce à une voix off décrivant les éléments visuels de l'œuvre (entrées, sorties, déplacements des personnages, changements de décors ou costumes, utilisations d'accessoires, ...). Expérience concluante qui va générer d'autres initiatives dans les trois disciplines des programmations futures.

EN CHIFFRES

De janvier à juin : période de fermeture liée à la Covid-19 et réouverture en juin avec des jauges :

3 VISITES

des coulisses de l'Opéra-Théâtre, soit 90 visiteurs

3 SPECTACLES

proposés aux collégiens et lycées, soit 22 établissements concernés

708 SCOLAIRES

reçus en spectacle, en visite ou en observation

D'octobre à décembre :

23 VISITES

des coulisses de l'Opéra-Théâtre, soit 690 visiteurs

6 RÉPÉTITIONS COMMENTÉES

soit 573 spectateurs

6 SPECTACLES

proposés aux écoles, collégiens et lycées, soit 46 établissements concernés (Provenance des établissements : 33% de Metz, 16% de l'Eurométropole de Metz, 51% hors de Metz)

3 384 SCOLAIRES

reçus en spectacle, en visite ou en observation

MÉCÉNAT



RÉHABILITATION DU FORT DE QUEULEU

À l'occasion des journées du Patrimoine, l'association du Fort de Metz-Queuleu, l'État, l'Eurométropole de Metz et la Fondation du Patrimoine signent une convention pour le lancement d'une campagne de mécénat public. Celle-ci porte sur **l'opération de réhabilitation de la Casemate A**. Une première tranche de travaux d'1 million d'euros a été engagée pour celle-ci grâce au soutien financier de l'État, la Région Grand Est, le Département de la Moselle, la ville de Metz et l'Eurométropole de Metz pour le soutien technique. Ce projet, dont la Fondation du Patrimoine assure la maîtrise d'ouvrage déléguée, fait partie des missions de sauvegarde et de mise en valeur que remplit l'Association du Fort de Metz-Queuleu. Créée en 1971, elle œuvre pour la mémoire des internés-déportés. L'Eurométropole de Metz et la Fondation du Patrimoine accompagnent l'Association du Fort de Queuleu dans le déroulement de cette campagne.

L'ARCHÉOLOGIE POUR LES JEUNES PUBLICS

La Maison de l'Archéologie et du Patrimoine s'engage à valoriser la mémoire historique collective et à sensibiliser les plus jeunes à la préservation et à la restauration d'objets. Grâce au mécénat de la société ITS4U, **une mallette pédagogique est créée à destination des élèves de second cycle CE2/CM2 des écoles primaires du territoire**. Le but de ce nouvel outil est de mettre en lumière et d'apprendre aux élèves le fonctionnement d'une fouille, les méthodes de travail des archéologues et les différents métiers concernés par le domaine. Et cette initiation à un domaine scientifique peu connu du grand public est également une façon de susciter de futures vocations. La mallette est mise en place au premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022.

LES 6^E RENCONTRES DU MÉCÉNAT

Du mardi 16 novembre au jeudi 25 novembre, les équipements culturels de l'Eurométropole accueillent 4 rencontres inédites et exclusives. Elles ont pour objectif à la fois de faire de la pédagogie sur les principes du mécénat, faire découvrir nos lieux concernés par le mécénat et ainsi voir naître de nouvelles opportunités de partenariats et d'action de mécénat. **Plus de trente entreprises ont répondu présentes cette année**. Les échanges avec les directeurs des équipements et les élus ont été nombreux, et les découvertes de métiers atypiques et passionnantes.



Innover et entre- prendre

L'Eurométropole de Metz se mobilise en faveur de l'économie et l'emploi dans un contexte de crise sanitaire qui se poursuit. Une marketplace est ainsi créée pour soutenir l'activité économique des commerçants du territoire, tandis que la métropole acte le lancement d'une Opération de Redynamisation du Territoire pour les centres-villes des plus grandes communes du territoire. Elle poursuit son développement économique avec l'ouverture d'Amazon pour accroître son attractivité et permettre la création d'emplois sur le bassin messin.

Enfin, l'Eurométropole de Metz souhaite se doter d'une véritable stratégie en matière d'enseignement supérieur, recherche, innovation et vie étudiante. Pour cela, des Assises sont menées tout au long de l'année qui esquissent notamment la création de quatre campus thématiques et la densification des logements étudiants comme pistes d'actions.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LE PLATEAU DE FRESCATY POURSUIT SA MUE

Une nouvelle rue est ouverte à la circulation en août sur le Plateau de Frescaty. Baptisée, Marie Marvingt, elle permet de traverser l'ancienne base en reliant les routes départementales 5 et 157. Ce sont également **4 km de voie verte** qui sont ouverts à la circulation des vélos, sur le tracé de l'ancien chemin de ronde de la base.

L'INDUSTRIE LOGISTIQUE EN PLEIN ESSORT

La métropole sait mettre à profit sa **situation transfrontalière et attirer les professionnels de la logistique**. Il y a plus de 20 ans, IKEA installait à La Maxe l'une de ses cinq plateformes logistiques françaises. Désormais, le spécialiste européen de la chaîne du froid STEF est installé à Moulins-lès-Metz et Belcatrans en-

tame la construction d'une plateforme de logistique sur la Zone d'activités économiques de l'Actipôle à Metz. Le 30 août, Amazon inaugure son site d'Augny sur le plateau de Frescaty, faisant de ce centre de distribution le huitième en France. Il peut s'appuyer sur sa première agence de livraison en Moselle basée à Woippy.

DEUX NOUVELLES ZONES DÉCLARÉES D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

Les « **Halles Sollac** » situées à Woippy et la **caserne Roques**, implantée à cheval sur Longeville-lès-Metz et Le Ban Saint-Martin, sont déclarées d'intérêt métropolitain en 2021. Il s'agit d'un préalable nécessaire pour que l'Eurométropole de Metz puisse valoriser ce patrimoine architectural et redynamiser ces friches industrielles qui représentent un enjeu stratégique majeur, à la fois en termes d'urbanisme et de développement économique. Si les « halles Sollac » sont un héritage de l'industrie sidérurgique, la

caserne Roques est une construction datant de la fin du XIX^e siècle et qui s'inscrit dans un programme de travaux de fortifications voulues par Guillaume II. Composée de 6 bâtiments à l'architecture typique et d'une cour offrant jusqu'à 200 places de stationnement, elle fait d'ores et déjà l'objet d'un projet d'étude de requalification. **Ces patrimoines une fois requalifiés pourront répondre à des enjeux de créations de logements sociaux, commerces de proximité etc.**

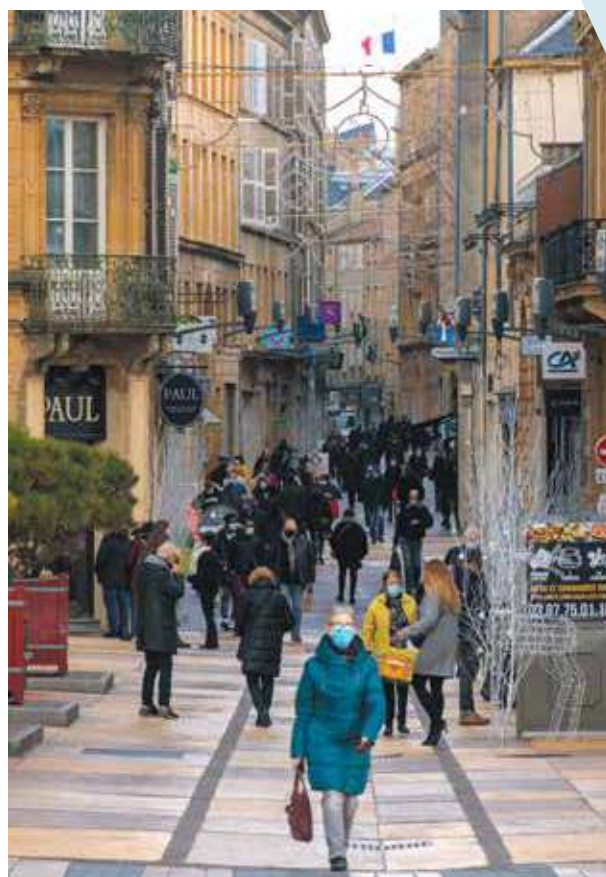
UNE PISCINE MÉTROPOLITAIN EN PROJET POUR L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

La métropole ambitionne de doter le territoire d'une piscine, afin de permettre à tous les écoliers d'apprendre à nager. **Cet équipement métropolitain sera implanté à Woippy**, au cœur des quartiers Politique de la Ville. C'est un projet qui s'inscrit dans le futur Plan Pluriannuel d'Investissement, avec pour objectif de favoriser l'attractivité du territoire et la cohésion sociale. Une première étape est franchie en 2021 avec la réalisation d'une étude de programmation pour un montant de 400 000 €.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNER NOS COMMERÇANTS

Pour accompagner le commerce de proximité et inciter les habitants à rester fidèles à leurs commerçants pendant la crise sanitaire, le territoire s'organise. La métropole et l'agence d'attractivité Inspire Metz souhaitent apporter des solutions concrètes pour limiter les pertes de chiffres d'affaires des magasins et se dotent d'une marketplace. La plateforme **metzemplettes.eu** agit comme une vitrine pour les boutiques du territoire et facilite les achats pour les consommateurs. Ainsi, ils ont pu s'approvisionner pendant le confinement avec le système de click and collect. L'agence Inspire Metz s'est attelée à contacter les commerçants afin de les aider à renforcer leur visibilité auprès du public. **Aujourd'hui, près de 100 boutiques sont référencées sur le site metzemplettes.eu.**



REDYNAMISER NOS CENTRES-VILLES

L'Eurométropole de Metz est la deuxième métropole de France à mettre en place une **Opération de revitalisation du territoire** (ORT). D'une durée de cinq ans, l'objectif de ce dispositif national est de redynamiser les centres-villes présentant des difficultés structurelles en agissant notamment sur les espaces commerciaux que le logement. Pour le Président de l'Eurométropole de Metz **François Grosdidier**, « il faut agir sur tout ce qui contribue à leur qualité, à leur propreté et à leur sécurité ». Sur le volet commerce, la métropole interviendra notamment par le biais de la création d'une foncière de revitalisation ayant pour objectif de limiter le montant des loyers pratiqués en centre-ville ainsi que par la mise en œuvre d'une taxation des locaux vides. Le périmètre géographique concerné par l'ORT concerne les centres-villes et les centres-bourgs d'Ars-sur-Moselle, Longeville-lès-Metz, Metz, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz et Woippy.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



RÉFLÉCHIR AUX ENJEUX DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Pour sa 4^e édition, **le colloque Sciences & You s'installe au Centre de Congrès Robert Schuman** du 16 au 19 novembre 2021. Ouvert au public, cet événement est le grand rendez-vous international de culture scientifique. Son ambition est de réfléchir aux enjeux de la culture scientifique sur la société et de faire prendre du recul aux professionnels de la médiation sur leurs pratiques afin de s'adapter au contexte et au public. Il a réuni près de 1 000 participants dont 400 intervenants, et provenant de 60 pays différents.



DES ASSISES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Eurométropole de Metz organise en mai 2021 des assises relatives à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et la vie étudiante sur son territoire. Des enjeux majeurs traversent les débats : **la qualité de vie et la mobilité des étudiants, l'attractivité du territoire, la lisibilité à l'échelle nationale et internationale ou encore la nécessité de mise en réseau des acteurs**. Pilotées par **Marc Sciamanna**, vice-président métropolitain en charge de l'enseignement supérieur, elles réunissent près de 200 acteurs du territoire en ateliers thématiques (au nombre de 10) avant de se clôturer par un débat

public le 23 novembre 2021. Le regard croisé des différents représentants rencontrés (grandes écoles, université, entreprises, étudiants, organismes de recherche et de transfert technologique entre autres) permet à la métropole d'élaborer une stratégie pour la période 2022-2026. Axée sur 14 propositions, elle sera soumise au vote des élus en janvier 2022. Parmi les propositions, la volonté d'organiser l'enseignement supérieur en quatre campus thématiques. Elle souhaite aussi densifier le logement étudiant et mieux relier les sites campus entre eux.

L'HEURE DU BILAN POUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

L'Eurométropole de Metz s'est penchée sur l'impact pour son territoire de la fusion des universités de Metz et de Nancy voilà dix ans. Malgré de bons résultats au classement international de Shangäi, le bilan est mitigé notamment quant au nombre d'étudiants qui choisissent Metz ou encore la variété de l'offre de formation. **Une motion est donc rédigée exprimant le souhait de développer la dynamique des campus messins** pour

attirer les étudiants et celui de répartir les crédits de la recherche proportionnellement au potentiel des sites entre Metz et Nancy. La métropole attire également l'attention sur le besoin des formations spécifiques : cursus franco-allemands, technologies représentatives du territoire (matériaux et procédés) ou émergentes (photonique, l'intelligence artificielle etc.), cursus courts professionnalisant et des formations d'ingénieurs.

LES SITES DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

SIÈGE

MAISON DE LA MÉTROPOLE

1, place du Parlement de Metz
CS 30353 - 57011 Metz Cedex 1
Tél. : 03 87 20 10 00
eurometropolemetz.eu

CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN

DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS ET SERVICE MULTITECHNIQUE ET BÂTIMENTS

Rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 10

CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

2, rue du Paradis - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 38
conservatoire.eurometropolemetz.eu

OPÉRA-THÉÂTRE

4-5, place de la Comédie -
57000 Metz
Tél. : 03 57 88 36 67
opera.eurometropolemetz.eu

MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 83
musee.eurometropolemetz.eu

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ET SERVICE LOGISTIQUE ET GARDIENNAGE

14 rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

AUTRES SITES

PÔLE INGÉNIERIE ESPACES PUBLICS // PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE :

**cellule gestion des anomalies
sur domaine public**
11 rue Teilhard de Chardin -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE SIGNALISATION ROUTIÈRE (pôle entretien et exploitation territoriale)

8 rue Dreyfus Dupont -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE

10 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE ACHATS ET CONCESSION

27 boulevard de Guyenne -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE RÉGULATION DU TRAFIC (pôle mobilité transports)

1 avenue Louis le Débonnaire -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

BRIGADE MUTUALISÉE CONCIERGERIE DU PLATEAU DE FRESCATY

Rue de Frescaty - 57176 Augny
Tél. : 03 87 20 10 00

PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE (site de Frescaty)

Rue Jean-Victor Poncelet
57685 Augny
Tél. : 03 87 20 10 00

ESPACE MOBILITÉ

LE MET'

Place de la République -
57000 Metz
Tél. : 0 800 00 29 38
lemet.fr

INSPIRE METZ

2 Place d'Armes - CS 80367 -
57007 Metz Cedex 1 Metz
OFFICE DE TOURISME
Tél. : 03 87 39 00 00
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET CONGRÈS**
Tél. : 03 87 16 96 80
inspire-metz.com

HAGANIS

Nouveau Port de Metz, rue du
Trou-aux-Serpents - 57052 Metz
Tél. : 03 87 34 64 60
haganis.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz
Tél. : 03 87 39 61 30
esalorraine.fr

CENTRE POMPIDOU- METZ

Parvis des Droits de l'Homme -
57000 Metz
Tél. : 03 87 15 39 39
centrepompidou-metz.fr



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

AMANVILLERS
ARS-LAQUENEXY
ARS-SUR-MOSELLE
AUGNY
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
CHESNY
CHIEULLES
COIN-LÈS-CUVRY
COIN-SUR-SEILLE
CUVRY
FÉY
GRAVELLOTTE
JURY
JUSSY
LA MAXE
LAQUENEXY
LE BAN-SAINT-MARTIN
LESSY
LONGEVILLE-LÈS-METZ
LORRY-LÈS-METZ
MARIEULLES-VEZON
MARLY
MÉCLEUVES
METZ
MEY
MONTIGNY-LÈS-METZ
MOULINS-LÈS-METZ
NOISSEVILLE
NOUILLY
PELTRE
PLAPPEVILLE
POUILLY
POURNOY-LA-CHÉTIVE
ROZÉRIEULLES
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
SAINTE-RUFFINE
SAULNY
SCY-CHAZELLES
VANTOUX
VANY
VAUX
VERNÉVILLE
WOIPPY



MAISON DE LA MÉTROPOLE

1 Place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 Metz Cedex 1

